

Médiscoppe

La newsletter de la faculté de médecine Sorbonne Université



Retraites des hospitalo-universitaires : vers une correction d'une injustice historique pour améliorer l'attractivité de la profession ?

Comme le confirment toutes les enquêtes réalisées sur le sujet, on observe actuellement et de façon de plus en plus marquée une baisse de l'attractivité du statut hospitalo-universitaire (HU). Cette baisse est particulièrement marquée chez les plus jeunes et s'observe dès l'entrée dans l'exercice hospitalo-universitaire avec près de 15 % des postes de chefs de clinique et d'assistants hospitalo-universitaires non pourvus. [Lire l'article](#)

Recherche

Découvrez la plateforme d'analyse bio-informatique CINBIOS

Le projet CHRONOS-SARC obtient un cofinancement à l'appel à projet en gériatrie du Gérond'if

ICONIC : une première mondiale

Vie étudiante

Aides sociales pour les étudiants

Élections les 18 et 19 octobre

La création de la nouvelle Faculté de Santé Sorbonne Université votée par le conseil d'administration de Sorbonne Université le 4 juillet donne lieu à des élections pour renouveler les représentantes et représentants au sein des différentes instances facultaires (conseil de faculté, CSR, conseil des études, commission de déontologie et d'intégrité scientifique). Les élections auront lieu les 18 et 19 octobre 2023 par un vote à l'urne sur le campus de la Faculté de Santé (Campus Pitié et Campus Saint Antoine).

En savoir plus

Relations internationales

Témoignage d'une étudiante et bilan de l'année

Événements

Conférences de la Faculté de Santé :
Christian Morel
et les décisions
absurdes



Formation

Universitarisation de la médecine palliative (sous-section 46-05 du CNU-Santé) : Sorbonne Université Santé dans le quarté des premiers postes hospitalo-universitaires spécifiques de la discipline.

Projet de réorganisation de l'année de DFASM3 de la faculté

Direction technique

Le groupe électrogène constitue un équipement important dans le fonctionnement d'un établissement recevant du public (ERP)

Ressources humaines

- Félicitations aux nouveaux universitaires
 - Actualités
- Hommage et remerciements au général Jean-Louis Georgelin

L'échos des facultés

S Le COSU présente sa saison 23-24

S Myosine cardiaque au repos : sa structure enfin révélée !

La une

→ Retraites des Hospitalo-universitaires : vers une correction d'une injustice historique pour améliorer l'attractivité de la profession ?

Comme le confirment toutes les enquêtes réalisées sur le sujet, on observe actuellement et de façon de plus en plus marquée une baisse de l'attractivité du statut hospitalo-universitaire (HU). Cette baisse est particulièrement marquée chez les plus jeunes et s'observe dès l'entrée dans l'exercice hospitalo-universitaire, avec près de 15 % des postes de chefs de clinique et d'assistants hospitalo-universitaires non pourvus. On observe également un nombre significativement croissant de départs du statut hospitalo-universitaire vers d'autres modes d'exercice, soit par démission, soit par mise en disponibilité comme cela est souligné dans le corps du rapport. L'investissement personnel et familial important que suppose le choix d'une carrière hospitalo-universitaire est perçu comme trop lourd par rapport aux avantages qui devraient les contrebalancer par diverses difficultés pour l'avenir dont cette perspective d'une retraite insuffisante et bricolée.

Parmi les facteurs associés à cette désaffection pour la voie hospitalo-universitaire, un régime « défavorable » de retraite est régulièrement et légitimement mis en avant. Il apparaît même comme l'élément le plus emblématique, suscitant les réactions les plus unanimes et négatives des HU, à l'origine de la désaffection pour l'exercice hospitalo-universitaire.

Le statut particulier des HU (fonctionnaires titulaires de l'État au titre de l'activité universitaire d'une part et agents publics au titre de leur activité hospitalière d'autre part) aboutit à une retraite dans les régimes publics « amputée » des droits que devrait ouvrir la part hospitalière de leur activité. Ainsi, les taux de remplacement



d'une retraite HU sont estimés à 29,6 % du dernier salaire, un niveau très inférieur à ce que l'on peut voir ailleurs, et notamment chez les praticiens hospitaliers qui sont plutôt vers les 44 %. Si le dispositif facultatif d'abondement des plans d'épargne-retraite peut réduire en théorie cet écart, il est trop inefficace pour apparaître pérenne : ainsi, 1 € de cotisation versé dans le cadre de l'abondement crée des droits au mieux inférieur à 33,8 % à ceux qui seraient générés au sein de l'IRCANTEC. Ces constats très négatifs sur la retraite HU sont en plus renforcés par l'absence de prise en compte des activités de permanence de soin (gardes / astreintes) qui ne donnent lieu actuellement à aucun droit pour la retraite pour un HU à l'inverse de leurs confrères PH.

C'est dans ce contexte qu'une mission sur l'amélioration des retraites des HU m'a été confiée.

Les termes de la lettre de mission confiée par le Ministre de la Santé et de la Prévention dit textuellement : « les organisations de personnels médicaux [...] ont unanimement signifié leur volonté d'aborder le sujet de la constitution de droits à la retraite des personnels HU titulaires sur la partie hospitalière de leur activité ». Le thème de cette mission définit parfaitement l'objectif à atteindre ! Mais disons-le d'emblée il n'existe pas d'amélioration à coût « zéro ! »

Les solutions très partielles et marginales actuellement mises en œuvre ne répondent pas

à cet objectif et devaient être transitoires. Ainsi le dispositif facultatif d'abondement de plans d'épargne retraite par l'employeur hospitalier a un impact insuffisant sur la retraite réellement attendue malgré des revalorisations récentes. Quant à l'activité libérale, souvent surestimée et constituant une source complémentaire de retraite, elle concerne moins de 20 % des hospitalo-universitaires et ne peut représenter une solution pour régler cette question.

Suite à la lettre de mission du Ministre de la santé et de la prévention datée du 15/02/2023, une première réunion multilatérale a été organisée en invitant les organisations syndicales représentatives de praticiens et les représentants d'employeurs (SNAM-HP, APH, INPH – SHU, CMH, JM, FHF) en février 2023. Après cette réunion multilatérale qui avait permis d'établir le constat initial et d'écouter les pistes proposées, un cycle de concertation a débuté avec des réunions bilatérales avec toutes les parties prenantes sur la retraite des personnels HU. Ce cycle de rencontres bilatérales a permis de consulter les organisations syndicales représentatives, les représentants des employeurs (FHF, Conférences des DG de CHU) et un certain nombre d'autres acteurs : Conférences des présidents de CME de CHU, Conférence des Doyens de facultés de médecine, CNU-Santé, Direction générale des ressources humaines du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Une nouvelle réunion multilatérale le 15 mars a permis de synthétiser le cycle de concertations et les solutions identifiées pour la retraite des personnels HU qui seront soumises à arbitrages.

Le rapport final a été remis au ministre en juin 2023.

Après consultation de tous les représentants consultés, deux solutions doivent être privilégiées et mises en œuvre :

- Le retour de la validation des services auxiliaires d'une part (droit supprimé en 2013 ce qui crée un fossé entre anciennes et nouvelles générations et défavorise cette profession titularisée tardivement)
- L'élargissement des cotisations à la rémunération hospitalière d'autre part. Sur ce point, quatre scénarios sont identifiés, un dans le service des retraites de l'Etat (SRE), 3 dans l'IRCANTEC.

Pour ce qui est de cette dernière mesure, le taux de remplacement passerait de 29,6% à 45-51% selon le scénario retenu. Cette demande d'un rétablissement d'une retraite adaptée pour les HU est d'autant plus forte que les avancées obtenues lors du Ségur de la Santé ne les concernaient que marginalement.

Ces propositions, si on en attend un effet sur l'attractivité des fonctions hospitalo-universitaires et l'avenir des CHU dans leur triple mission de soin, d'enseignement et de recherche, doivent être mises en œuvre très rapidement. Rappelons enfin également que ces mesures, si elles ne concernent qu'un effectif de 6247 hospitalo-universitaires, auront des conséquences positives en aval pour le système de santé en raison du rôle et de la mission spécifique qu'occupent les HU dans ce système.

Catherine Uzan, Professeur des universités, chef du service de chirurgie et cancérologie gynécologique et mammaire, Hôpital Pitié-Salpêtrière, AP-HP Sorbonne Université

Recherche

→ Découvrez la plateforme d'analyse bioinformatique CINBIOS

La plateforme d'analyse bio-informatique et statistiques CINBIOS a été créée à la demande du doyen Bruno Riou, il y a deux ans, au sein de la plateforme technologique PASS. Son objectif principal consiste à assister les utilisateurs des plateformes et les équipes de recherche de la faculté de santé dans l'analyse, la modélisation et l'interprétation des données.

L'équipe CINBIOS a mis en place un support au calcul numérique et des workflow d'analyse pour des projets développés au sein de Sorbonne Université. Elle se concentre sur la proposition d'expertise en analyses bio-informatiques et biostatistiques ce qui la distingue des plateformes technologiques.

Pierre-Yves Boelle est professeur de biostatistique à Sorbonne Université. Il a une activité de la recherche au sein de l'Institut Pierre Louis d'Épidémiologie et de Santé Publique (IPLESP). Depuis une vingtaine d'années il s'est orienté vers le support aux analyses bio-informatiques. Il s'agit d'un domaine qui couvre la biostatistique, avec des méthodes de bio-informatique. Il a débuté avec des projets autour du cancer colorectal en collaborant avec des équipes basées à l'hôpital Tenon et il dirige depuis 2021 l'équipe CINBIOS.

Karim Labreche est ingénieur de recherche et responsable opérationnel de CINBIOS. Au cours de son parcours Karim Labreche a développé une expertise dans l'étude de la génomique et transcriptomique portée sur la prédisposition génétique et la caractérisation moléculaire des tumeurs.



L'équipe répond à des demandes des différents sites de médecine comme Tenon, Trousseau, Saint-Antoine, la Pitié-Salpêtrière mais les collaborations se font aussi en Sciences. Il est largement reconnu aujourd'hui que l'analyse bio-informatique joue un rôle important, notamment dans le choix du traitement de patients atteints de maladies telles que le cancer, ainsi que dans le domaine de la médecine personnalisée. Cette fonction contribue au diagnostic génétique, à la classification des patients à travers des approches comme l'apprentissage profond (machine learning), à la prédiction de marqueurs pronostiques tels que les mutations, et à la recherche sur les thérapies personnalisées, notamment dans le développement de vaccins sur mesure.

Pierre-Yves Boelle et Karim Labreche travaillent notamment en collaboration avec des programmes pluridisciplinaires de recherche translationnelle, tels que le SIRIC CURAMUS, un centre de recherche intégrée en oncologie soutenu par l'Institut National du Cancer (INCa) et dirigé par le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.SorbonneUniversité. Ils sont également impliqués dans des initiatives de projets financés par la fondation MSDavenir telles que l'étude IDEATIOn, portés conjointement par Sorbonne Université, la Fondation Sorbonne Université, l'AP-HP et l'INSERM.



Yves Boelle (à gauche), responsable scientifique de la plateforme et Karim Labreche (à droite), responsable opérationnel

La mise en place de collaborations s'adapte à chaque plateforme ou centre d'expertise qui a son propre mode de fonctionnement. Le travail à CINBIOS est ainsi varié grâce aux collaborations nouvelles et aux découvertes qui sont réalisées.

Les gros moyens de calculs et les équipements informatiques de CINBIOS sont centralisés dans la plateforme SACADO (Service d'Aide au Calcul et à l'Analyse de Données) de Sorbonne Université. Cette mutualisation des moyens informatiques permet de gérer la jouvence du matériel informatique et l'accès à des conditions optimales pour les équipements de calcul de grande envergure nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

L'équipe CINBIOS propose des formations courtes ou plus longues, pour des personnes individuelles ou des petits groupes, et souhaite encore développer son axe d'offre de formation. Pierre Yves-Boelle et Karim Labreche encadrent des étudiants et médecins en thèse de sciences pour les guider dans le domaine méthodologique de l'analyse bio-informatique et biostatistique. Les formations proposées par CINBIOS prennent une forme très ciblée d'accompagnements ce qui parfois permet de découvrir des profils intéressants pouvant être recrutés sur des projets futurs.

Site Web de CINBIOS : <https://www.cinbios.fr/>

Propos recueillis par Laurence Jacquenod

→ Le projet CHRONOS-SARC obtient un cofinancement à l'appel à projet en gériatrie du GéronD'if

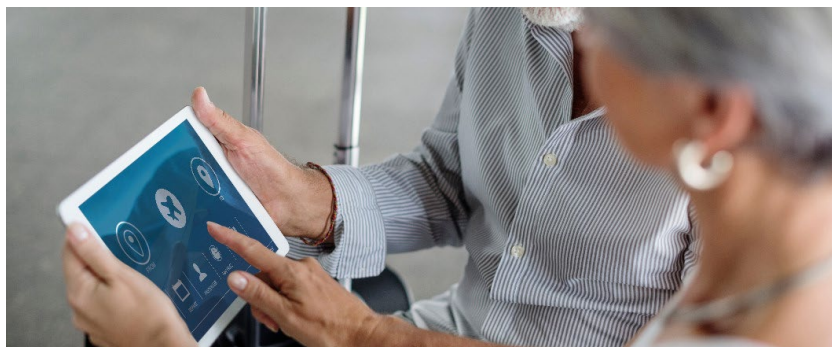
Fruit d'une collaboration entre la Faculté de Santé de Sorbonne Université, AUTONOMIA centre de recherche porté par Sorbonne Université et l'AP-HP, et l'Université Technologique de Compiègne, le projet de recherche CHRONOS-SARC porté par la Pr. Kiyoka Kinugawa a pour objectif de développer un outil diagnostique de la sarcopénie, non invasif et portable. Le GEROND'IF, porteur du Domaine d'Intérêt Majeur (DIM) « Longévité et Vieillesse » labellisé et financé par le Conseil Régional d'Île-de-France, soutient ce projet innovant à travers l'appel à candidatures pour le cofinancement d'équipements scientifiques.

La sarcopénie est une pathologie musculaire grave par ses conséquences médicales et fonctionnelles touchant les personnes âgées. Il s'agit à la fois d'une perte de la masse musculaire, de la force et de la performance physique, mais il n'existe pas d'outil unique permettant d'évaluer tous ces aspects. Certaines techniques, notamment l'absorptiométrie bi-photonique à rayons X et l'IRM, sont difficiles à réaliser dans la pratique clinique quotidienne.

Développer un outil innovant, ambulatoire, non invasif, permettant d'évaluer le muscle dans sa globalité est un enjeu majeur, pour le diagnostic et le monitoring des essais interventionnels visant à prévenir et à traiter la sarcopénie tout au long de la vie.

La technologie d'électromyographie de surface à haute densité (HD-sEMG) présente ce potentiel mais il n'existe aucun logiciel développé pour la pratique clinique.

Dans la continuité de son projet européen CHRONOS financé par EIT Health 2018 pour évaluer l'âge fonctionnel musculaire (publication : [Imrani L, et al. High-density surface electromyography as biomarker of muscle aging. J Gerontol A Biol Sci Med Sci. 2022. doi: 10.1093/gerona/glac143](#)) en collaboration avec l'Université Technologique de Compiègne, Pr Kiyoka Kinugawa vise à développer un outil diagnostique basé sur la technologie HD-sEMG avec le projet CHRONOS-SARC. GEROND'IF est le Gérontopôle d'Île-de-France, porteur du Domaine d'Intérêt Majeur (DIM) de la Région Île-de-France et grâce au soutien financier de cette institution, a pu lancer un appel à candidatures en vue de soutenir des acquisitions d'équipements scientifiques au service de la recherche et de l'innovation dans le domaine du vieillissement. Le projet CHRONOS-SARC porté par la Pr Kiyoka Kinugawa a obtenu le cofinancement de Gerond'if pour acquérir un autre appareil d'HD-sEMG, lui permettant de déployer le projet en multicentrique sur les sites gériatriques de l'AP-HP (Charles Foix, Rothschild, Pitié-Salpêtrière, Saint-Antoine) et de renforcer la recherche en gériatrie.



Ce dispositif médical associe un logiciel qui caractérise les signatures musculaires par apprentissage statistique (machine learning) sur les données issues de la technologie HD-sEMG. Cette technologie est non invasive et portable. Dans le domaine de l'enseignement, le spectre des formations proposées dans le domaine de la cancérologie intègre maintenant une palette très large concernant aussi bien la formation des patients avec l'Université des Patients, celui des soignants et notamment les nouveaux métiers de soins comme les Infirmières de Pratique Avancée, mais également un programme spécifique d'enseignement de la cancérologie au sein du programme doctoral.

Dans le domaine des soins, une structuration des parcours patients centrée autour de la qualité et l'accès à l'innovation est notre objectif prioritaire.

Au total, cette labellisation après 10 ans seulement d'existence de l'IUC témoigne encore une fois des atouts et forces très importantes de notre université dans le domaine de la lutte contre le cancer, mais également de la réactivité de tous ces acteurs dans la construction d'objectifs communs.

→ **ICONIC : une première mondiale**

Le projet ICONIC vise à constituer une large base de données d'imagerie biomédicale en population générale. Ces données d'imagerie seront uniques en combinant l'analyse de la structure et de la fonction du cœur, des vaisseaux et du foie à une échelle actuellement inexistante en France. Les données multimodales et multiparamétriques résultantes permettront d'établir les valeurs de nouveaux biomarqueurs d'imagerie dans une population française asymptomatique en fonction du sexe, de l'âge et du profil de risque basé sur les données de la cohorte Constances (INSERM).

Au-delà de l'importance épidémiologique de disposer de ces données pour la population française, ces données permettront une compréhension nouvelle de l'origine des maladies et leur détection précoce à un stade infra clinique, la détermination de nouveaux profils de risques cardiovasculaires et métaboliques individuels, la constitution d'une cohorte d'imagerie multimodale de référence pour la recherche sur les maladies fréquentes et les maladies rares.

Cette étude d'imagerie de population se positionne plus de 20 ans après l'étude pionnière américaine MESA et 10 ans après les études européennes (UK-BIOBANK, CANADIAN ALLIANCE FOR HEALTHY HEARTS AND MINDS COHORT, HAMBURG CITY HEALTH COHORT) bénéficiant ainsi des techniques d'imagerie les plus avancées et robustes. L'originalité de notre approche tient également dans l'utilisation exclusive de techniques d'imagerie non invasives : ultrasonores et par résonance magnétique ainsi qu'une exploration conjointe du système cardiovasculaire, hépatique et métabolique et dans l'intégration de volontaires de moins de 40 ans.



Cette étude est portée par les équipes de l'IHU ICAN et sera réalisée sur la plateforme d'imagerie ICAN Imaging, plateforme unique en Île-de-France.



« L'imagerie médicale joue aujourd'hui un rôle clé dans la compréhension, la détection précoce, l'évaluation pronostique et la prise en charge individualisée des patients. (...)

ICONIC va permettre de construire la première cohorte d'imagerie française en multimodalité à la fois échographie et IRM du cœur, des vaisseaux, du foie, et du tissu adipeux en utilisant les dernières technologies et en intégrant les sujets jeunes de moins de 40 ans de la cohorte Constances.»

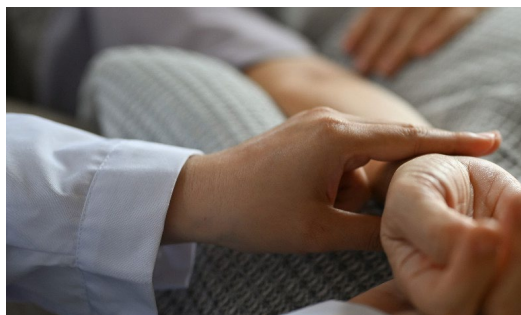
Pr Alban REDHEUIL, Cardioradiologue (AP-HP),
Responsable de l'imagerie cardiovasculaire
et thoracique ICT (Hôpital Pitié-Salpêtrière)
Responsable médical et co-responsable
scientifique ICAN Imaging (IHU ICAN)

[En savoir plus sur le projet ICONIC](#)

Formation

→ **Universitarisation de la médecine palliative (sous-section 46-05 du CNU-Santé) : Sorbonne Université Santé dans le quarté des premiers postes hospitalo-universitaires spécifiques de la discipline.**

La médecine palliative, dans le passé centrée sur l'accompagnement de la fin de vie et particulièrement développée dans le domaine des maladies malignes, connaît de profondes mutations. Elles sont le nécessaire corollaire des progrès médicaux qui permettent à des patients de plus en plus nombreux de vivre de plus en plus longtemps dans des conditions de grande vulnérabilité, physique, psychologique, et sociale, avec un impact de plus en plus marqué sur leurs proches aidants. Ces mutations sont aussi liées à la prise de conscience de plus en plus forte de l'intérêt et de la nécessité d'une médecine globale et intégrative. La médecine palliative se conçoit désormais autant tournée sur l'accompagnement de la vie tout au long de l'évolution de la maladie chronique que sur le seul accompagnement de la fin de la vie. Elle devient précoce et intégrée aux autres spécialités, plutôt que d'en prendre le relais. Consistant en une démarche active et dynamique, faite d'évaluations, de réévaluations, d'ajustements, et de dialogues, elle se donne l'objectif que soignants, patients et aidants arrivent à construire ensemble le meilleur projet de soins et de vie, associant quantité et qualité de vie et privilégiant anticipation et autonomie. Dans le contexte de changements profonds de la notion d'accompagnement que porte la médecine palliative, celle-ci est confrontée à des défis majeurs, en particulier dans le système de santé français. Elle souffre en effet d'un important



déficit d'effectifs, d'une sous-représentation marquée dans le domaine de l'enseignement et d'un important retard dans celui de la recherche. non invasives : ultrasonores et par résonance magnétique ainsi qu'une exploration conjointe du système cardiovasculaire, hépatique et métabolique et dans l'intégrant de volontaires de moins de 40 ans.

Il s'agit là de l'une des raisons de la création, en 2016, d'une sous-section «médecine palliative» au sein de la branche santé du Conseil National des Universités (sous-section 46-05, initialement baptisée «épistémologie clinique» et ultérieurement renommée -en 2019- de façon plus «raisonnable»). Cette sous-section, constituée d'hospitalo-universitaires issus de diverses disciplines, a prononcé au cours du temps la nomination de professeurs associés de médecine palliative sur l'ensemble du territoire national, mais, jusqu'en 2023, d'aucun hospitalo-universitaire faute de candidats répondant aux critères requis pour l'entrée dans cette carrière. Pour autant, le rapport d'information n° 866 (2020-2021), déposé le 29 septembre 2021 devant le Sénat, et portant sur les soins palliatifs en France, propose explicitement de «structurer une filière universitaire de soins palliatifs, en renforçant le nombre de postes de PU-PH, de chefs de service et d'assistants».

La révision des effectifs hospitalo-universitaires 2023 est le point de départ de cette structuration, avec la création conjointe par les deux ministères concernés de 4 emplois de MCU-PH en métropole, au sein des facultés de Lille, Nantes, Rennes, et de Sorbonne Université. Il s'agit des 4 premiers emplois hospitalo-universitaires «spécifiques» de médecine palliative en France. À la faculté de santé Sorbonne Université, cette création d'emploi a permis le recrutement du Dr Laure Serresse (photo ci-contre), lancée dans un parcours universitaire depuis 2019 et ayant soutenu sa thèse d'université en décembre 2022.



Dr Laure Serresse, MCU-PH Sorbonne-université. AP-HP

L'universitarisation de la médecine palliative est donc en marche dans notre faculté, renforcée par l'obtention, sur réponse à un appel à projets ministériel, d'un poste de CCA sur 2023-2025. Du point de vue de l'enseignement, elle permettra de renforcer et de développer des enseignements dont l'existence ancienne témoigne de l'intérêt historique de Sorbonne université pour le sujet. Du point de vue des soins, elle s'inscrit dans la politique hospitalo-

universitaire du GHU visant à y développer et à y structurer, transversalement, la place de la médecine palliative, et qui a été marquée au cours de ces dernières années du côté hospitalier, par la création d'un service multisite, la création ou l'individualisation de nouvelles unités de soins, et les premiers recrutements médicaux et paramédicaux dans ce domaine depuis de nombreuses années. Du point de vue de la recherche enfin, cette universitarisation doit pouvoir être le point de départ comblement d'un déficit encore très important. À cet égard, l'obtention par le Dr Serresse du «prix du meilleur article 2022» décerné par la revue «Palliative Medicine» (1, 2) est un premier signe favorable.

Thomas Similowski, président de la Commission Médicale d'Établissement Locale (CMEL)

Bruno Riou, doyen de la Faculté de Santé Sorbonne Université

(1) Serresse L, Guerder A, Dedonder J, Nion N, Lavault S, Morélot-Panzini C, Gonzalez-Bermejo J, Benoit L, Similowski T. 'You can't feel what we feel': Multifaceted dyspnoea invisibility in advanced chronic obstructive pulmonary disease examined through interpretative phenomenological analysis. *Palliat Med.* 2022 Oct;36(9):1364-1373. doi: 10.1177/02692163221118198. PMID: 36154535.

(2) [Voir communiqué de presse du 26 juin 2023](#)

→ **Projet de réorganisation de l'année de DFASM3 de la faculté de Santé Sorbonne Université.**

La réforme du second cycle (R2C) a profondément modifié l'organisation du Diplôme de Formation Approfondie des Sciences Médicales (DFASM), tant sur le plan pédagogique et docimologique que sur le plan de l'apprentissage clinique. En 2023-2024, la réforme va pour la première fois affecter la 6^e année (DFASM3), dans un contexte d'inquiétude voire de défiance partagée par les étudiants et les enseignants.

Même si elle s'annonce riche en interrogations, cette réorganisation va représenter une opportunité pour les enseignants comme pour les étudiants.

Rappelons le cadre : sur le plan théorique, il s'agit d'une nouvelle année libérée de l'examen de connaissances intitulé Épreuves Dématérialisées Nationales (EDN) avancé en début de 6^e année (semaine du 16 octobre 2023), mais sous la pression du caractère classant actuellement retenu d'un ECOS national (semaine du 27 mai 2024), qui va déterminer le niveau de stress des étudiants. Cette année comprend un enseignement de Sciences Humaines et Sociales (SHS), une préparation aux Examens Cliniques Objectifs Structurés (ECOS), la possibilité d'avoir des points de parcours, et elle sera donc sanctionnée par un ECOS national. Un projet associé de conférence unique hebdomadaire de révision des connaissances devrait être créé. L'ensemble va permettre de classer les étudiants, et de réaliser l'appariement national qui attribuera spécialité et région à chaque étudiant selon ses choix. Sur le plan



pratique, seule la durée de la période de stage est imposée, comprenant deux stages temps plein (6 à 12 semaines chacun) ou mi-temps (12 à 24 semaines chacun). Cette durée de stage doit aussi prendre en compte la durée totale de stage organisée sur l'ensemble du DFASM.

Malgré ces directives, il existe donc une certaine liberté pour réorganiser cette 6^e année. Le caractère professionnalisant, dont le terme a été utilisé de manière inappropriée, ne pourra provenir d'un irréalisable choix de stages à la carte selon les souhaits des étudiants, mais de l'apprentissage que nous déploierons. Le groupe de travail « D4 nouvelle formule (D4NF) » s'est constitué autour de la Commission des Stages et des Gardes et en lien avec le groupe des Vice-Doyens, pour repenser cette nouvelle année. Les objectifs prioritaires étaient les suivants :

- redonner du sens au stage pour les étudiants,
- renforcer les liens -distendus- entre enseignants et étudiants,
- préparer les étudiants à leur prise de fonction en offrant un socle commun de connaissances compétences pratiques et concrètes nécessaire à tous nos futurs DES.

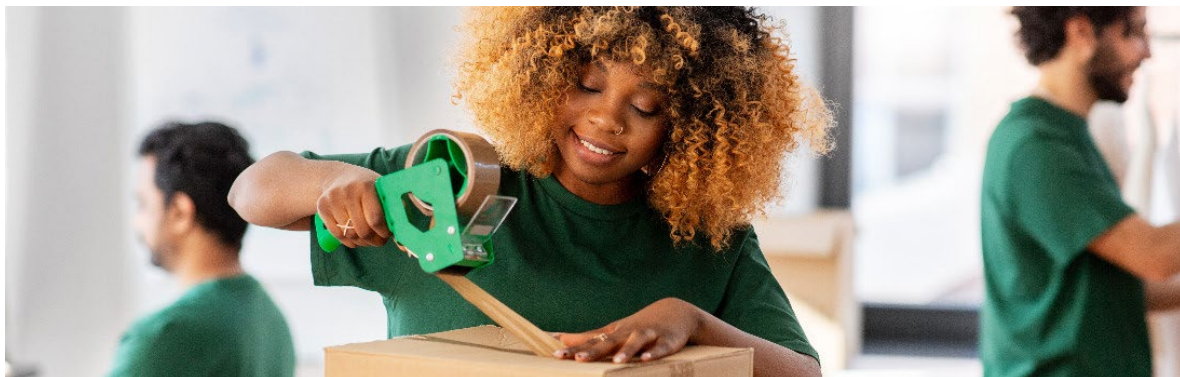
Le déploiement de cette année va donc nécessiter un engagement important tant des étudiants que des enseignants/encadrants en stage, et reposer sur les points suivants :

- une offre de postes de DFASM3 en stage permettant un panel varié de spécialités ;
- une organisation en stage devant prendre en compte (pour cette année uniquement avant les ECOS nationaux) des départs en stage inter-CHU et/ou à l'étranger ;
- une présence en stage en deux temps, avec un premier stage mi-temps (9h-13h, début le 13 novembre 2023) et un deuxième stage temps plein (9h-18h30, début le 5 février 2024), sur une période de stage de 12 semaines, avec un engagement plus concret des étudiants au lit du malade nécessitant un encadrement adapté, tels que présentés dans la rédaction de fiches de postes obligatoires avec un enseignant référent. Des réunions de promotions avec les membres du groupe de travail se dérouleront régulièrement dans l'année ;
- un enseignement intégré au stage et à l'hôpital sous la forme de 2 Ateliers Interactifs (AI) successifs (jeudi puis mardi) en petits groupes (20 ± 5), partant des situations de départ sur les connaissances transversales des spécialités, se déroulant dans 21 salles d'enseignement en même temps sur les 6 sites hospitaliers (leur permettant de revenir en stage après l'AI pour participer à la contre-visite en stage temps-plein), mobilisant 22 enseignants (dont 1 superviseur) des Départements d'Enseignement (DE) sur les ateliers et se répartissant sur l'ensemble des salles des sites ;
- des ateliers interactifs reposant sur un travail des étudiants -encadrés- d'élaboration puis de passation d'ECOS, d'apprentissage du raisonnement clinique, permettant à tous les étudiants de disposer du même apprentissage quel que soit le groupe, complété par un temps de retour de situations rencontrées en stage, de vignettes thérapeutiques ou autre, modulable selon les DE. Chaque AI se terminera par 15 minutes de gestion de stress (sur application ou avec tuto), et par la remise d'une fiche permettant de « savoir manier concrètement les principaux médicaments lors de ma prise de fonction d'interne ».
- la possibilité pour les DFASM3 de participer à certaines listes de garde.

L'ensemble de ces éléments fait de la réorganisation de la 6e année un projet ambitieux, nécessitant l'adhésion des enseignants et des étudiants, et permettant un tronc commun de connaissances concrètes et de remettre la clinique au cœur du métier de nos futurs internes.

Pr Jacques Boddaert, vice-doyen délégué - responsable des stages

Vie étudiante



→ Dispositif d'aides pour les étudiants

Le service de la vie étudiant accueille les étudiantes et les étudiants pour les informer des dispositifs mis en place pour soutenir les étudiants en difficulté. Ces appuis se concrétisent sous forme de bourses, d'aides financières ou alimentaires, d'aide à l'achat d'un ordinateur.



Plateforme des aides Vie étudiante et Vie associative

Ces dispositifs concernent les étudiants boursiers et non-boursiers :

- Aides financières
- Pack numérique (bon d'achat pour ordinateur)
- Exonération/remboursement des frais de scolarité

[Dossier en ligne](#)



CROUS

Le CROUS vous aide pour :

- Aides ponctuelles et aides annuelles. [En savoir plus](#)
- Repas à tarif social : [En savoir plus](#)
- Bourse CROUS : [Aller sur mesServices](#)
- Rencontrer une ou un assistant.e social.
- Exonération/remboursement des frais de scolarité

[Prendre RV](#)



La maison des initiatives étudiants

La Maison des initiatives étudiantes (MIE) est le service public de la Ville de Paris qui accompagne gratuitement les étudiant.e.s parisien.ne.s dans leur vie étudiante (logement, santé, études, aides financières, culture, sport ...)

[Voir le site web](#)



Vous souhaitez demander à bénéficier du tarif à 1€ en restauration universitaire?

Le tarif à 1€ peut être accordé aux étudiants en situation de précarité, même s'il ne sont pas boursiers, après une évaluation sociale.

[Voir le site web](#)



Mais où est donc Hippocrate, compagnie Hors-jeu.

Mardi 3 octobre 2023 à 18H30, Chapelle St-Louis (Pitié-Salpêtrière), organisé par le service de la vie étudiante.

Nourri de témoignages, d'improvisations et d'humour, ce spectacle, construit comme une fable, tente de retrouver le fil de l'humain et la signification du serment d'Hippocrate.

Entrée gratuite étudiants et personnels Sorbonne Université

Inscription obligatoire :

cassandra.deschamps@sorbonne-universite.fr

Service de la vie étudiante

Hall des Amphithéâtres – au fond à droite
91 boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris

medecine-dfs-vem@sorbonne-universite.fr

Relations internationales

→ Témoignage de Charlotte, en mobilité à Vienne

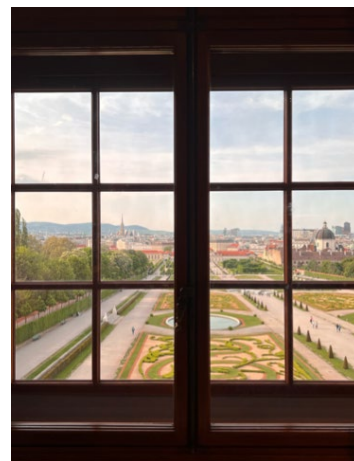
Charlotte Neumeister a eu le plaisir de passer sa 4^e année de médecine à Vienne. La capitale autrichienne est désignée la meilleure ville où vivre au monde et elle le confirme.

«Il faut dire que je suis tombée un peu amoureuse de cette ville. La ville est tellement bien entretenue et propre, et je n'ai jamais vu un tel Liebe für's Detail (amour pour le détail). L'offre culturelle est grande et il y a beaucoup d'expositions temporaires. La ville est moins grande que Paris ce qui permet de pouvoir se retrouver et de se situer facilement en quelques mois seulement. Jamais en tant que jeune femme je me suis sentie tellement en sécurité le soir; il y a peu de criminalité ressentie. Aussi, Vienne est au goût de tout le monde : si on aime sortir le soir, il y a une grande offre de boîtes de nuit, cafés et bars et les prix sont généralement abordables pour les étudiants. Mais il existe aussi une grande offre pour des activités en journée: food festivals, différents ateliers (céramique, artistique, cinématique, etc.), les fameux Kaffehäuser, brunch, ski nautique pendant l'été, etc.»



«Quant aux stages, celui qui m'a le plus marqué était le stage d'anesthésie-réanimation au service de traitement des grands brûlés. Ce stage a eu lieu dans l'hôpital universitaire AKH Allgemeines Krankenhaus. L'AKH est le plus grand hôpital d'Autriche et reçoit des patients non seulement de toute l'Autriche mais aussi des pays de l'Europe de l'Est. Les situations cliniques des patients traités étaient pour moi très intéressantes: un soldat ukrainien brûlé en combattant pour son pays en guerre, une jeune femme ayant développé un Syndrome de Lyell suite à la prise d'un antalgique simple, une autre patiente ayant développé une fasciite nécrosante, un jeune homme touché par un courant électrique très puissant ou bien un père de famille qui suite à un accident de travail avait des brûlures de 3^e degré sur plus de 50% de sa surface corporelle. C'est aussi le stage où j'ai pu effectuer le plus de gestes et l'équipe de médecins était géniale.

Avec mon expérience personnelle vécue, je me permets d'affirmer que Vienne est aussi charmant que ses habitants. Cette belle ville combine à la fois un calme, une sérénité et la vie mondaine et moderne d'une métropole-capitale.



«Vienne n'a jamais cessé de me surprendre avec sa beauté et son art de vivre. C'est avec une grande reconnaissance envers le programme d'Erasmus que je peux affirmer, sans exagérer, que mon année d'Erasmus était la plus belle année de mes 23 ans. Certes, il faut du courage pour se lancer dans cette aventure et c'était définitivement un « out of my comfort zone » de participer à des événements sans connaître personne. Mais je me suis vite adaptée et cela m'a beaucoup aidé à confronter et maîtriser des situations dans lesquelles je ne me sentais pas à l'aise. Je considère que cette expérience m'a permis de bénéficier d'une énorme ouverture d'esprit et l'échange avec les autres étudiants ouvre une nouvelle perspective à voir le monde, d'être plus tolérante et plus curieuse envers les autres cultures.

En conclusion, je suis tombée sous le charme de Vienne et je suis tellement reconnaissante d'avoir pu faire cette belle expérience qui m'enrichit sur son chemin éducatif, professionnel et personnel.»

Bussi Baba Wien, du warst echt ur Leinwand <3
Bisous Vienne, tu as été formidable <3



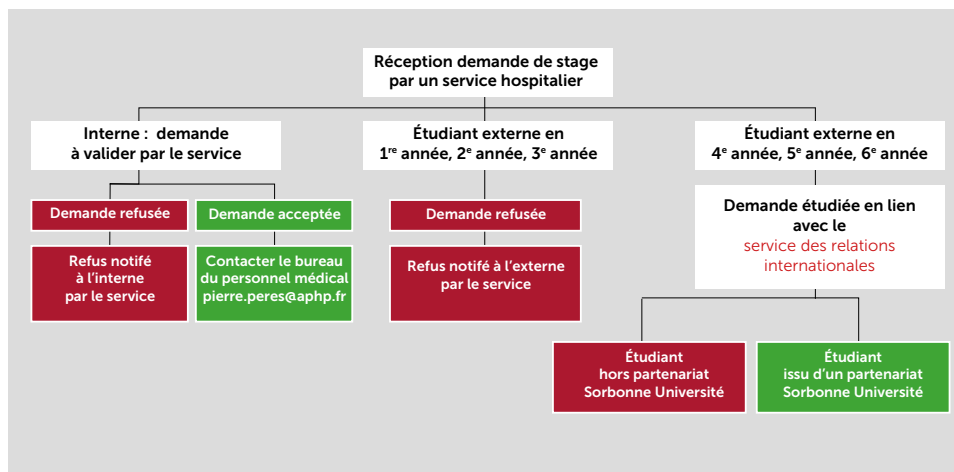
BILAN DE L'ACCUEIL DES EXTERNES INTERNATIONAUX

Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les chefs de service et leurs équipes de leur accueil. Selon un sondage réalisé entre janvier et juin 2023, 95 % des étudiants interrogés sont très satisfaits de la qualité des stages.

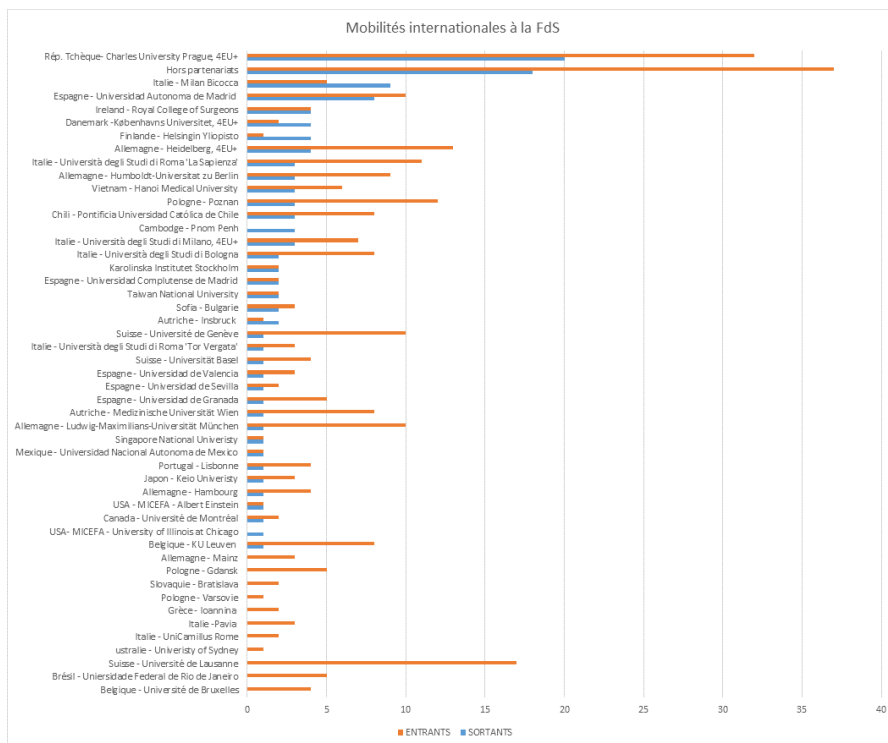
En 2022-2023, nous avons accueilli 280 externes internationaux. Par réciprocité, cette mobilité entrante nous permet d'envoyer nos étudiants chez nos universités partenaires. Ainsi 70 externes de Sorbonne Université sont partis en juillet ou en août en stage à l'étranger, et 51 sont partis en mobilité d'études. Grâce à la réforme de la 6^e année, 130 étudiants partiront en stage à l'étranger après les EDN en automne.

Il est important de renforcer les échanges afin de développer les diverses mobilités étudiantes mais aussi celles des personnels. Le travail du service des relations internationales est de faire en sorte que ces échanges s'organisent et se déroulent sereinement, à la fois pour les étudiants mais également pour les services. C'est pourquoi, **il est indispensable que le service de Relations Internationales soit informé de la venue de tous les externes internationaux**. Ainsi, les étudiants sont connus du service du personnel de l'AP-HP et sont couverts en cas de problème. Ce travail en collaboration nous permet également de respecter la capacité d'accueil globale de vos services. Nous comptons sur votre appui pour garantir un accueil optimal de tous nos stagiaires externes.

Si vous recevez une demande de stage, voici la procédure à suivre :

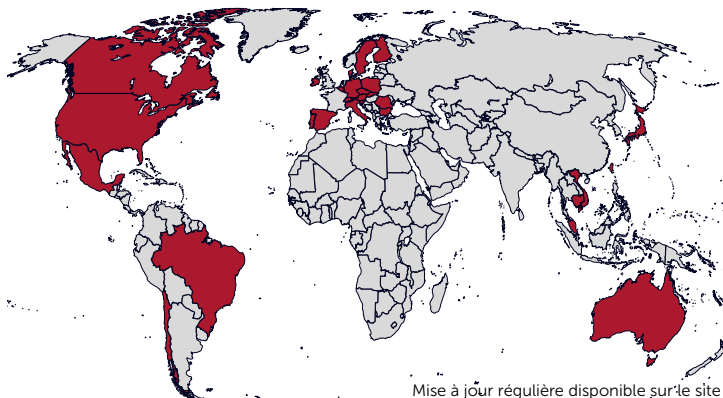


N'hésitez pas à contacter le service des relations internationales de la faculté de médecine si vous avez des questions autour de la thématique internationale : medecine-international@sorbonne-universite.fr



Graphique comparatif des étudiants entrants (en orange) et sortants (en bleu) par pays

Liste des partenariats universitaires de la Faculté de Santé



Mise à jour régulière disponible sur le site internet.
<https://sumedecine.adv-pub.moveonfr.com/home-page-1582/>

Allemagne

- Humboldt-Universität zu Berlin
- Johannes-Gutenberg-Universität Mainz
- Ludwig-Maximilians-Universität München
- Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg
- Universität Hamburg

Autriche

- Medizinische Universität Innsbruck
- Medizinische Universität Wien

Australie

- University of Sydney

Belgique

- Katholieke Universiteit Leuven
- Université Libre de Bruxelles
- Haute école de la province de Liège

Brésil

- Universidade Federal de Rio de Janeiro
- Universidade Federal de Minas Gerais

Bulgarie

- Meditsinski Universitet de Sofia

Cambodge

- Université des Sciences de la Santé (UHS) Phnom Penh

Canada

- Université de Montréal

Chili

- Pontificia Universidad Católica de Chile

Danemark

- Københavns Universitet

Espagne

- Universidad Autónoma de Madrid
- Universidad de Sevilla
- Universidad de Valencia
- Universidad de Grenada

États-Unis

- Programme MICEFA
- Indiana University
- University of South Florida

Finlande

- Helsingin Yliopisto

Grèce

- Panepistimio Ioannion

Italie

- Università degli Studi di Bologna 'Alma Mater Studiorum'
- Università degli Studi di Pavia
- Università degli Studi di Roma 'La Sapienza' - Facoltà Medicina e Psicologia, Sant'Andrea Hospital
- Università degli Studi di Roma 'La Sapienza' - Facoltà Farmacia e Medicina, Policlinico Umberto
- Università degli Studi di Roma 'Tor Vergata'
- Università di Milano - Bicocca
- Università degli Studi di Milano

Irlande

- Royal College of Surgeons of Ireland
- University of Limerick

Japon

- Keio University
- Osaka University

Malaisie

- International Medical University

Mexique

- Universidad Nacional Autónoma de México

Pologne

- Warszawski Uniwersytet Medyczny
- Uniwersytet Medyczny w Poznaniu
- Gdanski Uniwersytet Medyczny

Portugal

- Universidade de Lisboa

République Tchèque

- Univerzita Karlova v Praze

Roumanie

- Universitatea din Craiova

Singapour

- National University of Singapore
- Nanyang Technological University

Slovénie

- Univerza v Ljubljani

Suède

- Karolinska Institutet
- Orebro University

Suisse

- Universität Basel
- Université de Genève

Taiwan

- National Taiwan University

Vietnam

- Hanoi Medical University
- Hue University of Medicine

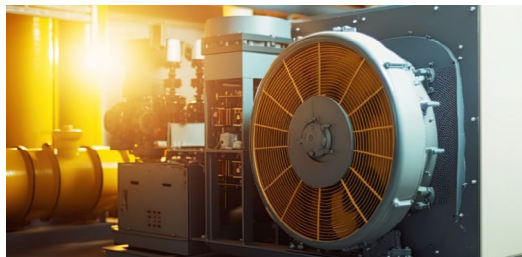
Direction technique et d'exploitation

→ Le groupe électrogène constitue un équipement important dans le fonctionnement d'un établissement recevant du public (ERP)

Comme tout matériel qui concourt à la sécurité et à la sûreté des installations et équipements, son coût d'investissement représente une charge importante. La réglementation impose a minima qu'un groupe électrogène assure, en fonction de la catégorie de classement et le type d'exploitation, une source alternative et indépendante d'énergie pour le maintien en état opérationnel des moyens de lutte contre les incendies ainsi que la préservation des personnes et des biens.

Selon les besoins et la stratégie de l'établissement, le groupe électrogène peut être utilisé comme « source alternative et indépendante de remplacement ». Dans ce cas le calcul de la puissance installée doit permettre de couvrir aussi le maintien en fonctionnement selon un protocole prédéfini des installations et équipements des réseaux électriques périphériques considérés comme stratégiques pour l'activité du site concerné.

La Faculté de Santé qui, sur son site Pitié-Salpêtrière comporte deux bâtiments dont la composante recherche représente une partie importante de l'exploitation, a fait le choix de surdimensionner la puissance du groupe électrogène dans le but de conserver une continuité de fourniture d'énergie pour les parties des bâtiments considérées comme stratégiques pour la recherche. Il s'agit des salles serveurs, des plateformes au sein des UMS, ainsi que les plateformes confinées pour lesquelles le



maintien du confinement ainsi que l'alimentation des réseaux spécifiques sont d'une importance majeure tant le coût d'une coupure prolongée aurait un impact fondamental sur les travaux de recherche en cour.

Cette continuité d'alimentation est assurée plus particulièrement dans les cas des coupures EDF sur le réseau haute tension. Pour les travaux de maintenance du tableau général basse tension (TGBT) étant donné que le groupe électrogène reprend l'alimentation de celui-ci, les coupures liées à la maintenance pour des durées définies qui ne dépasseront pas 2h, ne pourront pas assurées l'alimentation des zones concernées.

Cette opération prévue de longue date et dont le coût s'est élevé à 800 000 € a été finalisée

en juin 2023 après plusieurs mois de travaux.

Sonia Bertin, directrice adjointe de la Faculté de Santé

Ressources humaines

→ Félicitations aux nouveaux universitaires

La Faculté de Santé de Sorbonne Université est heureuse d'accueillir ses nouveaux enseignants hospitalo-universitaires : 17 PU-PH (professeurs d'université - praticiens-hospitaliers), 14 MCU-PH (maîtres de conférences - praticiens-hospitaliers) et 1 MCU-MG (maître de conférence universitaire en médecine générale), ayant pris leurs fonctions au 1^{er} septembre 2023.

Ils ont ainsi pu se rencontrer et échanger avec le doyen de la faculté Bruno Riou, la vice-doyenne recherche Anne-Geneviève Marcelin, le vice-doyen formation Alain Carrié, le directeur général Thierry Lardot ainsi que la direction des ressources humaines de la faculté, le 6 septembre dernier lors d'une présentation conviviale en salle des thèses.

Toute l'équipe décanale et administrative de la faculté leur souhaite la bienvenue.



Professeurs d'université - praticiens hospitaliers



Benedetta BODINI

Neurologie
Hôpital Saint-Antoine



Olivier BOURRON

Endocrinologie
Hôpital Pitié-Salpêtrière



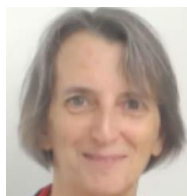
Frédéric COCHENEC

Chirurgie vasculaire
Hôpital Pitié-Salpêtrière



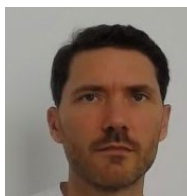
Anne-Gaël CORDIER

Gynécologie obstétrique
Hôpital Tenon



Florence COULET

Génétique
Hôpital Pitié-Salpêtrière



Martin DRES

Médecine intensive réanimation
Hôpital Pitié-Salpêtrière



Khalil EL KAROUJ

Néphrologie
Hôpital Tenon



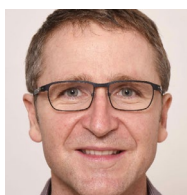
Pierre GALICHON

Néphrologie
Hôpital Pitié-Salpêtrière



Damien HAJAGE

Biostatistiques
informatique médicale
et technologies de
communication
Hôpital Pitié-Salpêtrière



Sébastien HERITIER

Pédiatrie
Hôpital Armand-Trousseau



Mathieu KERNEIS

Chirurgie vasculaire
Hôpital Pitié-Salpêtrière



Antonin LAMAZIERE

Biochimie et biologie moléculaire
Hôpital Saint-Antoine



Céline LOUAPRE

Neurologie
Hôpital Pitié-Salpêtrière



Nadya PYATIGORSKAYA

Radiologie et imagerie médicale
Hôpital Pitié-Salpêtrière



Damien ROOS-WEIL

Hématologie clinique
Hôpital Pitié-Salpêtrière



Marika RUDLER

Hépatogastroentérologie
Hôpital Pitié-Salpêtrière



Youlia WORBE

Physiologie
Hôpital Saint-Antoine

Maîtres de conférences - praticiens-hospitaliers

**Marine ARMAND**

Hématologie transfusion
Hôpital Pitié-Salpêtrière

**Xavier BENAROUS**

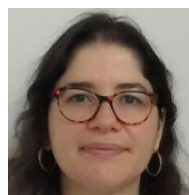
Pédopsychiatrie
Hôpital Pitié-Salpêtrière

**Alexandra BEURTON**

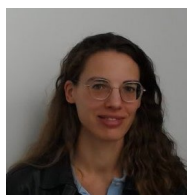
Médecine intensive-
réanimation
Hôpital Tenon

**Hester COLBOC**

Gériatrie
Hôpital Rothschild

**Rebecca HADDAD**

Médecine Physique et de
Réadaptation
Hôpital Rothschild

**Claire HENTZEN**

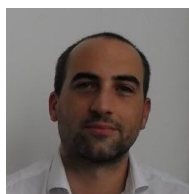
Médecine Physique et de
Réadaptation
Hôpital Tenon

**Arthur JAMES**

Anesthésie-Réanimation-
Médecine péri-opératoire
Hôpital Pitié-Salpêtrière

**Pauline LALLEMANT**

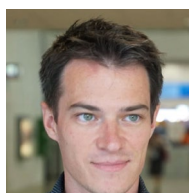
Médecine Physique et de
Réadaptation
Hôpital Armand-Trousseau

**Thomas MAITRE**

Pneumologie
Hôpital Tenon

**Laura MARIE-HARDY**

Chirurgie orthopédique et
traumatologique
Hôpital Pitié-Salpêtrière

**Romain PALICH**

Maladies infectieuses ;
maladies tropicales
Hôpital Pitié-Salpêtrière

**Laure SERRESSE**

Médecine palliative
Hôpital Pitié-Salpêtrière

**Mathieu SIMONIN**

Pédiatrie
Hôpital Armand-
Trousseau

**Jessica TAYTARD**

Physiologie
Hôpital Armand-Trousseau

Maitres de conférences - praticiens-hospitaliers

**Cécilia SALDANHA GOMES**

Médecine générale

Hommage et remerciements au général Jean-Louis Georgelin

Alors que de nombreuses voix ont déjà rendu hommage aux mérites du général Jean-Louis Georgelin, grand soldat et chef d'État-Major des Armées, ainsi qu'à son engagement pour la reconstruction de Notre-Dame, Sorbonne Université et sa Faculté de Santé tiennent à apporter leur propre contribution.



(26 novembre 2019) De droite à gauche : Général Jean-Louis Georgelin, Bruno Riou, Frédéric Salat-Barrou et Serge Uzan

Dès 2017, nous lui avons demandé de parrainer la création d'un institut universitaire de formation par la simulation à la prise en

charge des situations de crises et d'attentats qui frappent notre pays et auxquelles nous devons nous préparer. Après une présentation du projet, il a accepté le principe de le parrainer et de nous aider, en compagnie de l'autre parrain de cet institut : Mr Frédéric Salat Barrou, ancien secrétaire général de l'Élysée. Lorsqu'en 2019 il s'est vu confier par le président de la République la lourde charge de conduire les travaux de restauration de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris, il n'a pas souhaité mettre fin à sa mission à nos côtés, témoignant ainsi de sa vision de l'honneur, du devoir et de la fidélité. Lorsque la chaire dédiée à cet institut verra le jour dans quelques mois, nous lui rendrons un hommage particulier.

Pr Drach-Temam, présidente de Sorbonne Université,
Pr Bruno Riou, doyen de la Faculté de Santé,
Pr Serge Uzan, coordonnateur du Projet
Pr Mathieu Raux, responsable de la Chaire
Dr Marie Borel, responsable adjointe de la Chaire
Madame Florence Mahé-Dombis, Fondation Sorbonne
Université

→ Les actualités des ressources humaines de la rentrée

En cette période de rentrée universitaire, les actualités ressources humaines ne manquent pas, et ce pour toutes nos catégories de personnels.

La révision des effectifs 2024 est en cours

La révision des effectifs des personnels hospitalo-universitaires (HU) ainsi que la révision des effectifs des personnels BIATSS (domaines support et soutien et recherche) sont en cours d'élaboration et seront présentées en conseil de faculté avant le vote du conseil d'administration universitaire, prévu selon le calendrier universitaire avant la fin d'année civile.

Quelques chiffres sur la révision des effectifs 2023 des personnels HU accueillis en cette rentrée universitaire :

- **17 postes de professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH)**
- **14 postes de maîtres de conférence des universités-praticiens hospitaliers (MCU-PH)** et 1 poste de maîtres de conférence des universités de médecine générale
- **3 postes de praticiens hospitalo-universitaires (PHU)**

Quelques chiffres sur la révision des effectifs 2023 des personnels BIATSS

- **27 Recrutements hors concours** ont été lancés et finalisés au titre de la révision des effectifs 2023.
- **13 Concours ouverts dont 9 en catégorie A et 4 en catégorie B**, en externe et en interne. Sur ces 13 concours, 8 sont des mesures de stabilisation ou de revalorisation de personnels déjà en poste au sein de notre faculté.



- **5 concours ouverts en 2022** ont été reconduits en 2023, dont 2 catégories B et 3 catégories A. Sur ces 5 concours, 4 sont des mesures de stabilisation ou de revalorisation de personnels déjà en poste au sein de notre faculté.
- **4 lauréats de concours** ont été accueillis au 1^{er} septembre 2023 en catégorie B.

Les concours en catégorie A sont quant à eux toujours en cours.

Il convient de noter également que les mesures de revalorisation/stabilisation par voie de concours d'emplois d'agents en poste de 2023 qui se révéleront infructueuses en 2023 seront examinées au cas par cas pour être le cas échéant reconduites en 2024.

Vous trouverez plus d'informations sur le bilan consolidé de la révision des effectifs 2023 et la révision des effectifs 2024 dans un prochain Médiscopie.

Les campagnes RH en cours et à venir

La prime dite «de pouvoir d'achat» est actuellement en cours d'instruction par les services ressources humaines. Vous serez informés très prochainement de sa date de versement pour les bénéficiaires concernés.

[Plus d'informations sur les bénéficiaires de cette prime.](#)

La prise en charge partielle des frais de transports est également en cours de mise en œuvre, avec effet au 1er septembre 2023.

Cette prise en charge est revalorisée à cette date à hauteur de 75 % du montant du titre de transport concerné, dans la limite du plafond réglementaire en vigueur.

Plus d'informations auprès de vos gestionnaires ressources humaine contacts ci-après) et [sur le lien suivant](#).

Les campagnes d'avancement et de promotion sur liste d'aptitude de la filière ITRF de droit commun et exceptionnelles sont clôturées,

et pour certaines dans l'attente des résultats et décisions ministérielles. Une information détaillée du nombre d'avancements et promotions par grade et corps sera diffusée en octobre prochain. Les personnels ayant candidaté seront quant à eux dorénavant informés individuellement du résultat de leur candidature.

La campagne annuelle des entretiens professionnels (CREP) se clôture ce mois-ci, le retour des dossiers complets étant attendu en direction des ressources humaines le 29 septembre 2023.

La campagne annuelle de CET sera lancée prochainement (plus d'informations pratiques à venir sur intranet, et sur le Médiscopie de novembre 2022). Elle sera comme chaque année clôturée le 31 décembre 2023. Vous devez donc dès maintenant anticiper la prise de vos congés de fin d'année. Pour rappel vos RTT doivent être posés impérativement avant le 31 décembre 2023 car elles ne sont pas reportables, et ne peuvent alimenter le CET. Il est donc impératif d'avoir posé ses congés 2023 jusqu'au 31 décembre 2023 avant d'alimenter son CET. [En savoir plus.](#)

Les actualités de la formation

Il reste encore quelques places sur certaines formations prévues au plan de formation 2023.

N'hésitez pas à consulter le programme des sessions disponibles et à vous y inscrire via la plateforme dédiée.

Par ailleurs, la rentrée de ce mois voit l'ouverture de sessions de formations inédites, notamment en matière de management et de développement personnel et professionnel.

<https://intranet.sorbonne-universite.fr/fr/ressources-humaines/formation-des-personnels/decouvrez-la-nouvelle-offre-du-service-de-la-formation-des-personnels.html>

Pour toute demande de formation hors catalogue diffusé sur l'intranet, il convient de formaliser votre demande auprès de votre interlocutrice RH facultaire, Sonia Bekka (contact ci-après) qui fera le lien avec votre direction et/ou les services formations de Sorbonne Université.



Les actualités du Télétravail

Pour rappel, tout nouvel agent désirant solliciter une demande de télétravail doit suivre le module de E-learning dispensé par Sorbonne Université accessible via le [lien suivant](#).

Par ailleurs, la période d'entretien professionnel annuel doit être concomitante avec un bilan de l'exercice en télétravail, et procéder aux évolutions éventuelles. Toute modification des jours de télétravail accordés par le hiérarchique doit faire l'objet d'une mise à jour et nouvelle demande dans la plateforme dédiée. Cette mise à jour conditionne l'indemnisation trimestrielle des jours effectivement travaillés.

<https://teletravailsu.sorbonne-universite.fr/accueil>

Votre contact pour la mise en œuvre de ce dispositif, l'instruction des demandes, l'indemnisation et toute difficulté rencontrée: Gizem Beskardes, chef de service des personnels BIATSS (coordonnés ci-après).

Un moment d'accueil à la faculté pour les nouveaux personnels en décembre prochain

Les personnels BIATSS sur emplois permanents intégrés depuis le 1^{er} septembre dernier à la Faculté de Santé, et les lauréats de concours arrivant au 1^{er} décembre prochain seront invités à une matinée conviviale d'accueil en décembre prochain en salle des thèses. Les personnels concernés recevront une invitation en décembre 2023.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne rentrée universitaire.

Vos interlocuteurs à la direction des ressources humaines :

Directrice des ressources humaines : [Marie-Claude DORMIEUX](#)

Pour toute question relative paie/carières : votre gestionnaire RH

Pour les personnels enseignants HU et enseignants chercheurs (EC):

chef de service : [Pascale BECHU](#)

Pour les personnels BIATSS : chef de service : [Gizem BESKARDES](#)

Coordiatrice de gestion des personnels BIATSS : [Christine AMAURES](#)

Pour toute question relative à la gestion collective :

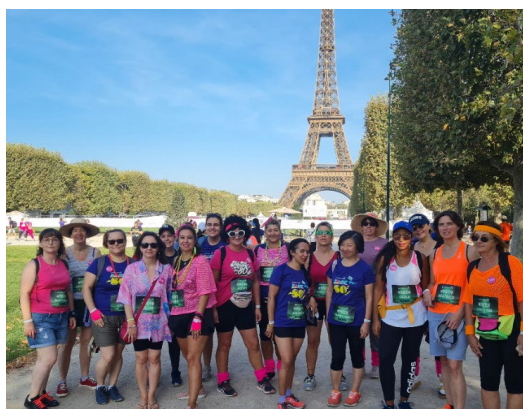
Stéphanie TAMA ou Gizem BESKARDES : Medecine-DRH-GestionCollective@admp6.jussieu.fr

Pour toute question liée à la formation, à l'accompagnement à la mobilité et à la formation, au recrutement :

[Sonia BEKKA](#), chargée de recrutement et de l'accompagnement

N'hésitez pas à prendre rendez-vous après de votre interlocuteur dédié.

→ **Bravo à toutes les participantes de la course «la Parisienne» en équipe «Faculté de Santé»**



COMITÉ ÉDITORIAL :

Bruno RIOU, Anne-Geneviève MARCELIN, Alain CARRIE, Sophie CHRISTIN-MAITRE, Magali SVRCEK, Sonia BERTIN, Nathalie CARREAU, Marie-Claude DORMIEUX, Laurence JACQUENOD, Thierry LARDOT

Réalisation : service communication de la Faculté de Santé Sorbonne Université

Crédits photos : Service communication Faculté de Santé